

7 Novembre 2011

Aigle Azur renouvelle sa certification IOSA

Pour la 3ème fois, la compagnie Aigle Azur remplit l'intégralité des critères de certification IOSA (IATA Operational Safety Audit), première norme mondiale en matière de sécurité, de sûreté et de qualité opérationnelle pour les transporteurs aériens.

IATA via son audit IOSA a évalué pour Aigle Azur la conformité des normes relatives au processus de management opérationnel, ainsi que les systèmes de contrôle de la Compagnie, dont les opérations en vol, le fret, la maintenance et l'engineering, le suivi des vols, l'assistance au sol et la sûreté.

La certification IOSA est une composante majeure de l'amélioration de la sécurité aérienne et une référence mondiale en audit aérien.

«Aigle Azur est en accord avec l'industrie aérienne en termes de normes et de respect des procédures de sécurité. Cette reconnaissance consacre les efforts consentis par toutes nos équipes» déclare Yann DUVAL, Responsable Qualité Aigle Azur.

L'audit IOSA est réalisé par un cabinet indépendant sur près de 1.000 standards sur la base de critères très rigoureux. L'audit réalisé auprès d'Aigle Azur a validé une nouvelle fois la conformité de la Compagnie en matière de respect des normes de sécurité internationales.

Meziane IDJEROUIDENE, Directeur Général d'Aigle Azur déclare : *«Garantir et maintenir une sécurité optimale sur nos vols est notre principale priorité. Le renouvellement de la certification IOSA en est la preuve. En effet, nous mettons tout en œuvre pour assurer un voyage sécurisé et confortable à nos passagers.»*

Aigle Azur est membre actif de l'Association Internationale du Transport Aérien (IATA) et du registre IOSA depuis 2008. Le renouvellement de cette certification réaffirme donc l'engagement de la Compagnie en matière de qualité et de sécurité.

À PROPOS D'AIGLE AZUR

Aigle Azur est aujourd'hui la 2^e compagnie aérienne française. Créée en 1946 par Sylvain Floirat, Aigle Azur est la plus ancienne des compagnies françaises privées et bénéficie d'un vaste patrimoine historique.

Reprise en 2001 par le Groupe GoFast, présidé par Monsieur Arezki Idjerouidene, elle dessert aujourd'hui de nombreuses destinations du Sud : Algérie, Burkina Faso, Mali, Portugal, Tunisie.

L'exercice clos au 31 mars 2010 a généré un chiffre d'affaires de 287 millions d'euros pour un résultat courant de +10 millions d'euros, soit une forte progression par rapport à l'année précédente.

Aigle Azur a transporté 1,7 million de passagers en 2009 à bord de ses 12 Airbus de la famille A320, grâce à 300 vols réguliers proposés chaque semaine.

www.aigleazur.fr

